

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
VILLE DE BERGHEIM



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 FEVRIER 2016

Le quinze février deux mille seize à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie. La séance était présidée par Monsieur Pierre BIHL, Maire.

Etaient présents :

Monsieur BIHL Pierre, Maire, Monsieur LEY Jean-Paul, Madame SCHNEIDER Elisabeth, Monsieur MEYER Daniel, Madame MEDDAD Nadia, Monsieur Nicolas THIRIAN Adjoint au Maire, Madame ROLLI Gabrielle, Messieurs HAAG René, HAAG Jean-Pierre, HALLER Jean-François, BOHN Christian, Madame HEIMBURGER Corinne, Monsieur HALBEISEN Aurélien, Madame ERMEL Laura, Conseillers Municipaux.

Absente excusée et représentée :

Madame HALBOUT Sidonie, Conseillère Municipale, a donné procuration de vote à Madame SCHNEIDER Elisabeth, Adjointe au Maire.

Absents excusés et non représentés :

Madame ANTONI Sandrine, Conseillère Municipale
Monsieur PLATZ Frédéric, Conseiller Municipal
Madame FREYBURGER Anne-Cécile, Conseillère Municipale
Madame STAEHLY GOMES Rosalie, Conseillère Municipale

Absent non excusé : néant.

Assistait à la réunion : Madame Valérie DEJONGHE, Secrétaire Générale.

Assistait également à la réunion : Madame Dominique LE BERRE, Receveur Municipal de la Trésorerie de Ribeauvillé.

---oooOooo---

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal régulièrement convoqué en date du 08 février 2016. Il salue cordialement l'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2015
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Approbation des comptes administratifs 2015
4. Approbation des comptes de gestion 2015
5. Redevance pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution gaz exploités par GRDF
6. Convention relative à l'opération d'enfouissement des réseaux d'ORANGE dans la commune de Bergheim - route de Sélestat
7. Rapport des comptes rendus de commissions
8. Points divers - Communications

POINT 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 21 DECEMBRE 2015

Aucune observation n'ayant été formulée ni par écrit, ni oralement, le Maire déclare le procès-verbal définitivement adopté.

POINT 2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Sur proposition du Maire,
LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** Madame Valérie DEJONGHE, secrétaire de séance

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOIX.

POINT 3. APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

Monsieur le Maire Pierre BIHL cède la Présidence à Monsieur Jean-Paul LEY qui soumet les comptes administratifs 2015 à l'approbation et au vote du Conseil Municipal.

Préambule : Monsieur Jean-Paul LEY informe le Conseil Municipal que la Dotation Générale de Décentralisation (DGD) 2015 perçue dans le cadre de la révision du POS en vue de sa transformation en PLU, a été imputée à l'article 746 et non pas à l'article 1321 (tel que précisé dans la délibération n° 7.9 du 21 décembre 2015).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir passé en revue et dans le détail les différents comptes,

- **ATTESTE** la régularité des comptes
- **DONNE** quitus au Maire
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion
- **ARRETE** les comptes administratifs de l'exercice considéré comme suit :

1. Budget Principal - excédent global de clôture	2 010 573.81 €
2. Budget annexe du service Eau-Assainissement - excédent global de clôture	368 516.89 €

Les restes et recettes à réaliser s'élèvent à :

	<u>Budget Principal</u>	<u>Budget Eau-Assainissement</u>
▶ Restes à réaliser	1 752 000 €	79 200 €
▶ Recettes à réaliser	319 312 €	0 €

L'excédent réel global dégagé se chiffre à 577 885.81 € pour le Budget Principal, et à 289 316.89 € pour le Budget Eau-Assainissement.

Mis aux voix, les comptes administratifs 2015 sont approuvés à l'unanimité
(Monsieur le Maire n'a pas participé au vote)

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOIX.

Monsieur le Maire reprend la présidence de l'assemblée et remercie les membres pour la confiance qu'ils viennent de lui témoigner.

POINT 4. APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2015

Monsieur Jean-Paul LEY, 1^{er} Adjoint au Maire, soumet au Conseil Municipal les comptes de gestion de l'exercice 2015 établis par le Receveur Municipal de Ribeauvillé.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2015, s'être assuré des identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion, confirmés par Madame Dominique LE BERRE, Receveur Municipal,

- **APPROUVE** les comptes de gestion 2015
 - 1. Budget Principal**
 - 2. Budget annexe du service Eau-Assainissement**

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOIX.

POINT 5. REDEVANCE POUR OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC PAR LES CHANTIERS DE TRAVAUX SUR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION GAZ EXPLOITES PAR GRDF

Le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation provisoire du domaine public de la commune par les chantiers de travaux de distribution de gaz a été formulé par un décret du 25 Mars 2015.

Le Maire donne connaissance au Conseil du décret n° 2015-334 du 25 Mars 2015 qui parachève le dispositif des redevances d'occupation et fixe le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire du domaine public. Il propose au Conseil :

- de fixer le taux de la redevance pour occupation provisoire du domaine public suivant l'article 2 qui précise la formule : 0,35 €/mètre de canalisation prévu au décret visé ci-dessus
- que le montant de la redevance soit revalorisé automatiquement chaque année par application du linéaire de canalisation arrêté au 31 décembre de l'année N-1

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu cet exposé et après avoir délibéré,

- **ADOpte** les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par GRDF

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOIX.

POINT 6. CONVENTION RELATIVE A L'OPERATION D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX D'ORANGE DANS LA COMMUNE DE BERGHEIM - ROUTE DE DE SELESTAT

VU la délibération n° 18.6 du 29 juin 2015 portant sur l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la route de Sélestat aux bureaux d'études BEREST

VU la délibération n° 3 du 23 novembre 2015 portant sur l'approbation de l'Avant-Projet Détaillé (APD) tel qu'établi par BEREST

Considérant que cette opération d'aménagement comporte des travaux d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications et implique la conclusion d'une convention avec ORANGE

Sur proposition du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la convention relative à l'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications
- **AUTORISE** le Maire, en qualité de représentant de la commune de Bergheim, à conclure et à signer tous actes y afférents

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOIX.

POINT 7. RAPPORT DES COMPTES RENDUS DE COMMISSIONS**Commissions réunies**

Les commissions réunies (le Conseil Municipal) se sont réunies le 28 janvier 2016 sous la présidence de Monsieur le Maire, concernant la révision du POS en vue de sa transformation en PLU.

Rapporteur de séance : Pierre BIHL.

Le document présenté par OTE INGENIERIE, restant à compléter par leur service, sera transmis ultérieurement à chaque élu.

Commission Communale Consultative de la Chasse

La commission s'est réunie le 11 février 2016 sous la présidence de Monsieur le Maire, aux fins d'établir les plans de chasse de la campagne 2016-2017.

Rapporteur de séance : Pierre BIHL.

POINT 8. POINTS DIVERS - COMMUNICATIONS**8.1 Dossiers d'urbanisme**

Le rapport des dossiers d'urbanisme du 15 février 2016 présenté par Monsieur Jean-Paul LEY est annexé au présent procès-verbal.

8.2 Droits de préemption urbain

VU la délibération n° 5 du 28 avril 2014 portant délégation au Maire d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme

Le Maire communique les demandes d'aliénation d'immeuble soumises au droit de préemption urbain :

IMMEUBLES	VENDEURS	ACQUEREURS
Section 9 n° 153 « 55 Grand' rue »	Mme Doreen GRIFFITHS Vve FAREY	M. Michael HILLARD
Section 27 n° 36, n° 45 et n° 49 « Baltzerthal »	SAFER	M. et Mme Luc BIHL
Section 9 n° 430/128 « 54 rue des Vignerons »	Mme Eugénie FICHTLER	M. Antonio DOS SANTOS et Mme Marie-Thérèse VAZ
Section 12 n° 160/62 « 10 rue des Francs » Section 12 n° 193/80 « Kirchengrebit »	M. et Mme Claude KAMMENTHALER M. et Mme Alain HURIEZ Mme Anne DOPPLER née BARTHEL	M. Nicolas VALENTIN et Mme Audrey SCHAETZEL
Section 33 n° 610/162 « Saulaeger »	Syndicat Intercommunal de la zone du Muehlbach, représenté par M. Pierre BIHL, Président	Entreprise PRO EASY PRINT, représentée par M. Rémy HERQUEL, Gérant

8.3 Révision des tarifs de location des emplacements de stockage de bois

VU la délibération n° 38 du 08 juillet 2002 portant sur la révision des tarifs de location des emplacements de stockage de bois

VU la nécessité de rétablir l'ensemble des conventions d'occupation précaire aux locataires actuels et par la même occasion de réajuster les tarifs de location des dix-neuf emplacements individuels

VU la délibération n° 5 du 28 avril 2014 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, plus précisément l'alinéa 2 « de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, à l'exception du fermage »

VU l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte que les prix annuels de location des emplacements de stockage de bois pour la période 2015-2016, payable en novembre 2016, sont réajustés comme suit :

LOTS	SUPERFICIE	PM : TARIFS 2002	TARIFS 2016
N° 1 à 10	1.00 are	8 €	12 €
N° 11 - 12 - 13	1.40 are	10 €	15 €
N° 14 - 15 - 16	1.70 are	12 €	18 €
N° 17 - 18 - 19	2.30 ares	16 €	24 €

8.4 Acceptation de deux indemnités de sinistre

VU la délibération n° 5 du 28 avril 2014 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, plus précisément l'alinéa 3 « de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes »

VU l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte des remboursements des sinistres tels qu'établis par la CIADE, imputés à l'article 7788 du budget primitif 2016, comme suit :

- sinistre du 08 octobre 2015, portant sur la détérioration d'une barrière métallique Grand'rue par un véhicule, pour la somme de 773.76 €
- sinistre du 04 décembre 2015, portant sur la détérioration d'une barrière métallique Grand'rue par un véhicule, pour la somme de 773.76 €

8.5 Avenant n° 9 au contrat d'assurance multirisque de la Commune

VU la délibération n° 5 du 28 avril 2014 portant délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, plus précisément l'alinéa 3 « de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes »

VU l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte qu'il a été établi un avenant n° 9 au contrat d'assurance multirisque de la Commune pour le nouvel atelier municipal sis lieudit Hexenplatz, pour la somme de 439 € (période du 05/01/2016 au 20/07/2016).

8.6 Réduction exceptionnelle d'un tarif pour un renouvellement d'une concession au cimetière communal

VU la demande présentée par Monsieur HECKENAUER Charles portant sur une réduction du tarif pour le renouvellement de la concession 1229 (emplacement n° D-108), étant précisé que le terrain concédé n'est pas conforme pour l'inhumation d'une 2^{ème} personne

VU la délibération n° 5 du Conseil Municipal du 28 avril 2014 portant délégation au Maire, plus précisément l'alinéa 2, de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans, à l'exception du fermage

VU la délibération n° 3 du Conseil Municipal du 09 février 2015 fixant les tarifs communaux 2015

VU l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal prend acte qu'il a été consenti à Monsieur HECKENAUER Charles le renouvellement de ladite concession pour une durée de 10 années, à compter du 13/11/2015 pour la somme de 84 € au lieu de 168 €.

8.7 Comptes rendus des réunions du Comité du SIZAM réuni les 18 novembre et 18 décembre 2015

Les procès-verbaux des délibérations du Comité du SIZAM réuni les 18 novembre et 18 décembre derniers ont été transmis à chaque conseiller municipal et sont consultables en mairie.

8.8 Orientations budgétaires 2016 et dotation de soutien à l'investissement public local 2016

Dans le cadre de la préparation budgétaire, le Maire propose et liste aux Conseillers Municipaux les principaux projets de travaux, à inscrire en dépenses d'investissement aux budgets primitifs 2016 de la Ville et du Service eau-assainissement, à savoir :

- restructuration de l'ancien atelier municipal, sis rue des Remparts Nord, pour le Centre de Première Intervention des Sapeurs-Pompiers Volontaires
- l'ensemble des travaux de mise en conformité des divers bâtiments communaux pour leur accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, inscrits à l'AD'AP (La Poste, la Maison des Sorcières, le Point I...)

- l'installation d'un système de vidéo-surveillance sur le territoire
- l'ensemble des programmes engagés en 2015, établis en restes à réaliser, entre autres :
 - o l'aménagement de la route de Sélestat
 - o la restauration de la Porte Haute
 - o la construction d'un atelier municipal sis lieudit Hexenplatz
 - o l'aménagement de chemins ruraux
 - o l'aménagement du parking des Remparts Est...
- le remplacement du réseau d'eau et la réfection le cas échéant de la voirie de la rue des Tuileries.

Par ailleurs, il précise que l'architecte Etienne MORAND MEYER a été missionné pour élaborer le projet de restructuration de l'ancien atelier municipal en CPI ainsi que les dossiers de mise en conformité des bâtiments inscrits à l'AD'AP.

Ensuite, il remet à l'ensemble des conseillers municipaux un tableau récapitulatif des taux de contributions des communes de la Communauté de Communes, années 2013 à 2015, à titre de comparaison, considérant qu'il sera proposé une hausse des taux de 1 % sur l'ensemble des contributions pour 2016 (TH, TFB, TBNB, CFE) pour compenser la baisse des dotations de l'Etat.

Le Conseil Municipal est également informé que l'Etat a créé un fonds de soutien à l'investissement local pour la seule année 2016, étant précisé que la Commune est inéligible en 2016 à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). Il prend note également que dès lors que les conditions et les modalités d'attribution seront établies par une circulaire préfectorale, les dossiers de demande de subvention correspondants aux projets d'investissements ci-dessus cités subventionnables seront déposés.

8.9 Dates à retenir :

- 19/02/2016 à 10h : Réunion des Commissions Réunies « POS-PLU » avec les viticulteurs et agriculteurs
- 20/02/2016 : Chantier nature au Grasberg de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, RDV sur place
- 23/02/2016 à 17h30 : Réunion de la Commission Communale de la Forêt et de la Chasse
- 25/02/2016 à 18h : Réunion des Commissions Réunies « POS/PLU »
- 29/03/2016 à 19h30 au CSC : Réunion d'information publique concernant la révision du POS en vue de sa transformation en PLU
- Fin mars ou début avril à 20h : Prochaine séance du Conseil Municipal

---oooOooo---

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21 heures 45.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA SEANCE DU 15 FEVRIER 2016**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2015
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Approbation des comptes administratifs 2015
4. Approbation des comptes de gestion 2015
5. Redevance pour occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution gaz exploités par GRDF
6. Convention relative à l'opération d'enfouissement des réseaux d'ORANGE dans la commune de Bergheim - route de Sélestat
7. Rapport des comptes rendus de commissions
8. Points divers - Communications

NOM & PRENOM	QUALITE	SIGNATURE	PROCURATION
BIHL Pierre	Maire		
LEY Jean-Paul	1 ^{er} Adjoint		
SCHNEIDER Elisabeth	2 ^{ème} Adjointe		
MEYER Daniel	3 ^{ème} Adjoint		
MEDDAD Nadia	4 ^{ème} Adjointe		
THIRIAN Nicolas	5 ^{ème} Adjoint		
ROLLI Gabrielle	Conseillère Municipale		
HAAG René	Conseiller Municipal		
HAAG Jean-Pierre	Conseiller Municipal		
HALLER Jean-François	Conseiller Municipal		
BOHN Christian	Conseiller Municipal		
HEIMBURGER Corinne	Conseillère Municipale		
ANTONI Sandrine	Conseillère Municipale	<i>Excusée</i>	
HALBOUT Sidonie	Conseillère Municipale	<i>Excusée, a donné procuration de vote à Elisabeth SCHNEIDER</i>	
PLATZ Frédéric	Conseiller Municipal	<i>Excusé</i>	
FREYBURGER Anne-Cécile	Conseillère Municipale	<i>Excusée</i>	
HALBEISEN Aurélien	Conseiller Municipal		
STAEHLY GOMES Rosalie	Conseillère Municipale	<i>Excusée</i>	
ERMEL Laura	Conseillère Municipale		